



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Séminaire

La mise à jour de la base de sondage du S S P à partir du référentiel S I R U S et des fichiers administratifs (P A C, B D N I,...)

# Plan de la présentation

- 0-définition de l'exploitation agricole
- 1-rappels théoriques
- 2-mise à jour à partir des enquêtes
- 3-prise en compte des fichiers administratifs
- 4-démarche suivie
- 5-préparation du RA 2020

# 0-Définition de l'exploitation agricole

- Dans le recensement agricole, l'exploitation agricole est définie comme une unité de production remplissant les trois critères suivants :
  - produire des produits agricoles
  - avoir une gestion courante indépendante
  - atteindre un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux
- L'exploitation agricole est une unité de production localisée (SIRET). Elle peut être active (A), vacante (V) ou cessée (C)

# 1-Rappels théoriques

- Une base de sondage doit comporter l'ensemble des unités susceptibles d'être enquêtées : aucune unité ne doit être omise, l'état réel de chaque unité doit être connu (A, C ou V) et il ne doit pas y avoir de double-compte
- Des règles claires et précises doivent avoir été définies pour suivre la démographie des unités (création, continuité et cessation)
- La base de sondage doit être mise à jour de façon régulière et complète/homogène
- Les variables utiles à la préparation d'un plan de sondage doivent figurer dans la base

# 1-Rappels théoriques

- Si les principes énoncés précédemment sont clairs, ils sont parfois difficiles à mettre en application :
  - concepts différents entre sources d'information
  - difficulté d'obtention de tel ou tel fichier
  - modification de la structure des fichiers dans le temps
  - existence d'un coût d'entretien de la base de sondage et d'un coût de traitement des sources de mise à jour

## 2-Mise à jour à partir des enquêtes

- Depuis l'initialisation de la base, un certain nombre d'enquêtes se sont déroulées : enquêtes cheptels, enquêtes pratiques culturelles, inventaire vergers, enquête STRUCTURES (2013, 2016)
- Ces diverses enquêtes mettent à jour la base de sondage tant d'un point de vue démographique (apparition et disparition d'exploitations agricoles) que d'un point de vue descriptif (actualisation des données quantitatives)
- Cependant, le nombre d'exploitations concernées par une mise à jour de ce type ne représente que **15 %** de l'ensemble des exploitations du RA 2010

## 2-Mise à jour à partir des enquêtes

- Ce constat est récurrent à toute base de sondage mise à jour uniquement à partir des enquêtes (le même constat avait déjà été fait au cours de la décennie précédente)
- Nécessité d'apparier avec d'autres sources d'information afin de procéder à des mises à jour de masse
- Quelles peuvent être les clés d'appariement et quels choix préventifs devons-nous opérer ?

## 3-Prise en compte des fichiers administratifs

- Différents fichiers administratifs sont disponibles
- Les fichiers les plus importants sont :
  - le fichier issu de la P A C dont l'identifiant est le numéro PACAGE attaché à la personne
  - La B D N I dont l'identifiant est le numéro E D E lié à un site d'élevage et qui est indépendant de la personne
  - Le C V I dont l'identifiant est le numéro E V V qui est attaché à la personne
  - Le fichier de la Mutualité Sociale Agricole dont l'identifiant est le numéro de cotisant qui est attaché à la personne
- Chacun de ces fichiers a ses propres règles de gestion et dans chacun de ces fichiers figure en principe l'identifiant SIRET

## 3-Prise en compte des fichiers administratifs

- Le SIRET semble être l'identifiant commun. Cependant, les différents fichiers disponibles ne considèrent pas le SIRET comme l'identifiant maître. Cela explique en partie le fait que certaines unités figurant dans ces fichiers n'ont pas de SIRET. L'absence de SIRET est de 2 % pour le fichier de la P A C, de 25 % pour la B D N I, de 30 % pour le C V I et de 6 % pour la MSA
- Une exploitation agricole ayant de multiples activités (cultures, vigne, élevage) a plusieurs identifiants : numéro PACAGE, numéro(s) E D E et numéro(s) E V V
- La mise à jour de la base de sondage passe par la réalisation d'appariements multiples afin de construire une table des liens entre ces divers identifiants

# 3-Prise en compte des fichiers administratifs

- Le rôle fondamental du référentiel S I R U S :
  - Le S S P reçoit deux fois par an (fin mars et fin septembre) un extrait de S I R U S portant sur un champ précis de codes activités A P E T et/ou de catégories juridiques, ce champ est dénommé « champ agricole »
  - L'analyse du référentiel permet de déterminer les créations de SIRET, les cessations de SIRET et les changements d'activité (entrée et/ou sortie du champ agricole)
  - Le référentiel S I R U S permet de définir l'ensemble des unités susceptibles d'être des exploitations agricoles :
    - par appariement sur le SIRET avec les autres fichiers administratifs (P A C, B D N I, C V I) : présence dans au moins un des fichiers cités. Il y a alors confirmation que l'unité est bien une exploitation agricole
    - si absence dans les 3 fichiers, il est nécessaire de procéder à une enquête dite de mise à jour exogène afin de vérifier que l'unité en question est bien une exploitation agricole (conditions sur les seuils)
  - Le référentiel S I R U S donne des informations sur les cessations de SIRET qui ne sont pas obligatoirement des cessations d'exploitations agricoles (ces cessations de SIRET peuvent indiquer simplement des réductions importantes d'activité ou des départs en retraite)

### 3-Prise en compte des fichiers administratifs

- L'appariement sur le SIRET n'est intéressant que si tous les fichiers administratifs sont élaborés de telle manière que tout identifiant propre à chaque fichier ait un SIRET et un seul (ce qui n'est pas toujours le cas). Il y a donc un travail préalable à effectuer pour chacun des fichiers : trouver pour chaque identifiant le bon SIRET si celui-ci est absent et vérifier le SIRET si celui-ci est présent : utilisation du Système d'Identification Automatique de Masse (SIAM) et traitement des résultats obtenus de celui-ci
- Ce travail a été réalisé pour la P A C 2014, la B D N I extraction juin 2015 et le C V I mis à disposition en juin 2015. Il est en cours pour les fichiers relatifs aux années 2016 et 2017

## 3-Prise en compte des fichiers administratifs

- Ces travaux préventifs permettent de mettre à jour annuellement la base de sondage pour les diverses variables pouvant servir de variables de stratification
- La mise à jour régulière est un gage de qualité et surtout nous assure une optimisation des plans de sondage (gain en termes de précision attendue pour un budget donné et/ou réduction du coût d'enquête pour une précision recherchée)

## 4-Démarche suivie

- Fichier de base : BALSAs
- Fichiers pris en considération :
  - Référentiel S I R U S
  - Fichier de la P A C

## 4-Démarche suivie

- Pour S I R U S, la comparaison de deux années consécutives permet de déterminer les unités pérennes, les unités nouvelles, les unités cessées et les unités ayant changé d'activité et qui ne relèvent plus du champ agricole
- Pour la P A C, la comparaison de deux années consécutives permet de déterminer les unités pérennes, les unités nouvellement déclarantes et les unités qui ne sont plus déclarantes. Pour chaque identifiant P A C, nous avons le SIRET déclaré, le SIRET validé par le SIAM

## 4-Démarche suivie

- Parler d'unités pérennes sous-entend que ces unités sont actives et sont déjà présentes dans BALSA.
- La prise en compte simultanée des deux sources, le référentiel S I R U S et le fichier de la P A C, permet de définir 6 sous-ensembles d'unités :
  - Le 1<sup>er</sup> groupe (G1) concerne les unités pérennes
  - Le 2ème groupe (G2) concerne les unités nouvelles dans S I R U S et qui sont de nouvelles déclarantes à la P A C

## 4-Démarche suivie

- Le 3ème groupe (G3) concerne les unités qui sont de nouvelles déclarantes à la P A C et qui n'ont pas de SIRET à la suite du SIAM (elles sont donc absentes de S I R U S)
- Le 4ème groupe (G4) concerne les unités qui sont nouvelles dans S I R U S et qui n'ont jamais faites de déclaration à la P A C (pas d'identifiant P A C)
- Le 5ème groupe (G5) concerne les unités cessées dans S I R U S et qui n'ont pas fait de déclaration dans le dernier fichier de la P A C

## 4-Démarche suivie

- Le 6ème groupe (G6) concerne les unités cessées dans S I R U S et qui n'ont jamais fait de déclaration à la P A C

## 4-Démarche suivie

- La mise à jour de BALSAs s'effectue alors de la manière suivante :
  - Pour les unités du G1 (les unités pérennes), il y a mise à jour des variables quantitatives
  - Les unités du G2 (les unités nouvelles dans le référentiel S I R U S et qui sont de nouvelles déclarantes à la P A C) et du G3 (les unités qui sont de nouvelles déclarantes à la P A C et qui n'ont pas de SIRET à la suite du SIAM) sont intégrées dans BALSAs (ajout à la condition expresse qu'elles ne sont pas déjà présentes via le SIRET ou l'identifiant P A C)
  - Les unités du G5 (les unités cessées dans le référentiel S I R U S et qui n'ont pas fait de déclaration dans le dernier fichier reçu de la P A C) sont mises en cessation dans BALSAs, celles inactives qui n'ont pas fait de déclaration à la PAC sont cessées à la condition expresse qu'elles n'aient pas d'animaux (si elles en ont, nécessité de prendre en considération les informations issues de la B D N I)

## 4-Démarche suivie

- Les services régionaux (S R I S E) devront intervenir pour valider l'ajout des unités du G4 (les unités qui sont nouvelles dans S I R U S et qui n'ont jamais fait de déclaration à la P A C) et la mise en cessation des unités du G6 (les unités cessées dans le référentiel S I R U S et qui n'ont jamais fait de déclaration à la P A C)

## 5-la préparation du RA 2020

- Feuille de route
  - Disposer en 2020 d'une base de sondage la plus à jour possible où figurent « toutes » les exploitations agricoles actives
  - Les variables d'identification et les variables décrivant les activités des exploitations doivent être le plus proche possible de la réalité
  - Pouvoir simplifier la collecte d'information lors du RA 2020 en demandant uniquement les informations non présentes dans la base

## 5-la préparation du RA 2020

- Actions pour atteindre ces objectifs
  - Affiner l'arbre de décisions sur la création et la suppression d'unités dans BALSAs à partir des fichiers administratifs
  - Décrire les procédures menées au niveau central
  - Accroître la participation des services régionaux à la mise à jour de BALSAs
    - Une validation/appropriation des mises à jour avant leur réalisation effective sur la base d'outils à préciser (listes, tableaux de synthèse avant et après prise en compte si validation)